



PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR EXTRAORDINAIRE LE 07/04/2022

Le 07/04/2022 à 18H40, les membres du comité directeur de l'association CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN se sont réunis au Centre Performance Glace suivant les protocoles mis en vigueur.

Le comité directeur est présidé par Mr QUEMION Dominique, Président.

Il a été noté la participation de 13 membres du comité directeur.

Présents : MR BRUNET Pierre-Emmanuel, MME CHAUMONT Nadine, MR CHAZOT Florent, MR COLLET Pierre, MR CONSTANT Patrick, MR LA ROCHELLE Dany, MR LEROUX Franck, MR MAHIEU Julien, MME PLAQUEVENT Catherine, MR QUEMION Dominique, MR THOMAS David, MME VILLAIN Corinne, MME WEXLER Cherifa.

Excusé : Mr MANIN Didier

ORDRE DU JOUR

- Suite à différents échanges d'emails entre les membres du comité directeur au sujet de quelques différents sur l'organisation du tournoi U11, Mr Quemion souhaite que les parties s'entendent. Mr Quemion signale que toutes les idées sont bonnes à prendre. Mr Collet va faire un supplément au GN6 déjà envoyé pour y rajouter un barbecue sur le parking. Mr Brunet s'engage à l'organiser mais demande aux autres membres une coopération. Il n'y aura pas d'autres actions d'organisées car il y a un manque de bénévole. Mr Quemion signale que ces querelles polluent le comité directeur et que ce n'est pas ni au président, ni au comité directeur de régler ces problèmes d'entente. Il faut avancer pour le club et ses licenciés.
- Préparation de la saison prochaine : Mr Quemion souhaite que tous les membres actuels s'investissent dans les différentes tâches journalières du char. Une liste des tâches va être réalisée et chaque membre devra se positionner et travailler pour préparer la saison prochaine. Mme Chaumont signale que sa candidature ne sera pas renouvelée pour le prochain mandat. Mr Tanésie a informé de sa démission le 03/04/22 de membre du comité directeur et de responsable d'équipe U17. D'autres membres réfléchissent sur leur devenir au sein du char.



- Un tour de table est réalisé afin que chacun puisse exprimer son ressenti et ses projets futurs pour la saison prochaine. Mr Brunet propose de réaliser un projet associatif. Il faudra fédérer d'autres personnes afin que le projet aboutisse. Mr Leroux travaille sur un projet de responsable d'équipe administratif.
- Mme Villain a assisté à une visio-conférence ce mercredi 06/04/22 concernant le dispositif du contrôle d'honorabilité au sein des clubs sportifs. Chaque année, le club doit se garantir de l'honorabilité de ses salariés, dirigeants, bénévoles, intervenants extérieurs, et toutes personnes en relation avec les mineurs.
- Cotisation statutaire : Mr Brunet rappelle qu'il y a la partie des statuts sur la dissolution de l'association à modifier. Mr La Rochelle a répondu s'occuper de cette partie. Si une modification doit être apportée, elle doit être votée à l'AG.
- Date de l'assemblée générale : l'Ag était prévue le 18/06/2022 mais la FFHG vient de nous informer que la date de son AG sera le 18/06/22. De ce fait, les membres du char doivent reporter l'AG du Char au dimanche 12/06/2022 au Centre Performance Glace. Mme Chaumont va demander le bilan sportif aux entraîneurs et au préparateur physique afin de préparer cette AG. La fête du club aura lieu le même jour. L'équipe animation va organiser cette journée afin qu'elle soit festive.
- Semaine de stage de Avril 22 : il y a 8 inscrits à ce stage, il est donc décidé d'annuler le stage. Mr Mahieu ayant discuté avec les entraîneurs, propose de faire des ateliers journaliers à régler sous forme de ticket. Les membres du comité directeur souhaitent que cette organisation soit proposée à nos licenciés par catégorie dans le cadre de notre saison régulière sans règlement. Projet à approfondir et à proposer en étudiant la faisabilité d'avoir des joueurs de l'extérieur. Mr Mahieu reviendra vers le comité directeur très rapidement pour une proposition.
- Fin mai, arrêt de la glace. Le hors glace va démarrer. Voir pour l'organisation avec le congé paternité de Thomas Brulin. Une étude sur un plateau de lancés au centre performance glace est à l'étude. Une demande auprès de Mr Laridon et la métropole doit être faite. Dorénavant, Mr Quemion signale que ce sera le manager général Mr Richer Mario qui devra gérer le stage et en prendre les responsabilités. Mr La Rochelle s'occupe de faire un avenant au contrat de Mr Peronnard qui doit être informé par Mr Richer Mario de ce changement.



L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20H30.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du comité directeur qui s'est tenu le 07/04/2022.

MR QUEMION Dominique,

Président

Mme CHAUMONT Nadine

Secrétaire Générale